

LE CONQUET

de Penzer... à Kermorvan

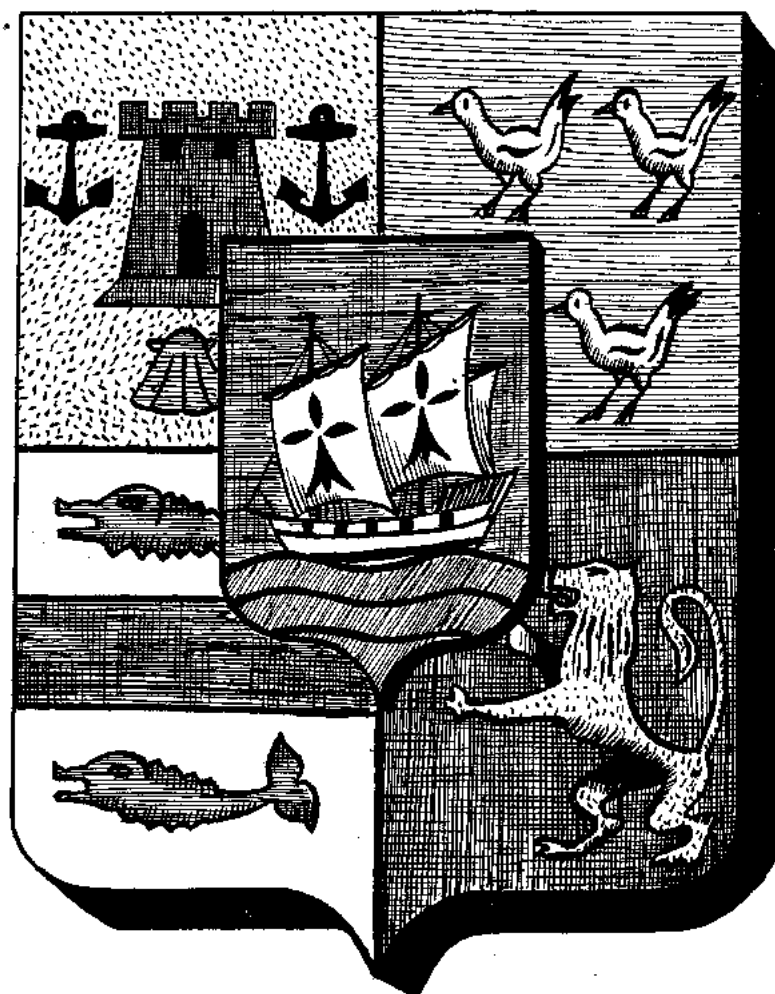
SOMMAIRE

- Le Mot du Maire
- P.O.S
- Adhésion au Syndicat d'eau de Kermorvan
- Information Générale
- Au temps de nos vieux saints.

Bulletin Communal

N° 4

Février 1978



LA VIE MUNICIPALE

LE MOT DU MAIRE

Décidément le mois de Mars devient le mois des grandes décisions. Vous le savez, les 12 et 19 nous sommes appelés à désigner nos députés, et tout le monde sait que cela constitue un fait important dans la vie de la Nation. Mais laissons nos grands Politiciens à leur Politique, et voyons ce qui va se passer chez nous pendant ce mois ; c'est aussi à notre niveau une étape charnière et décisive :

- 2 Mars : Ouverture officielle de la nouvelle mairie
- 12 et 19 Mars : A l'occasion des élections législatives nous invitons tous les électeurs et électrices à visiter leur nouvelle maison communale.
- 8 Mars : Clôture de l'Enquête Publique sur le P.O.S
- 24 Mars : Dernier délai pour le dépôt des appels d'offres en vue de l'adjudication de la salle Omnisports
- 27 Mars : Ouverture des soumissions reçues.

Par ailleurs à partir du 17 Mars et pendant 4 jours nous aurons dans nos murs un groupe important de Gallois. A cette occasion j'espère que la population conquétoise saura leur réserver un accueil aussi digne et cordial que Mr MINGUY d'abord et plus récemment Mr LAURENT et moi-même avons reçu lors de notre séjour à LLANDEILO. Les efforts de notre Comité de Jumelage méritent également que la population lui assure un soutien sans réserve.

La rigueur de notre budget communal ne nous a pas permis en effet de lui accorder une très importante subvention (2000 F).

L'intégration dans notre budget de fonctionnement de la participation communale au Syndicat de Kermorvan ne nous laisse en effet qu'une marge de manoeuvre très étroite.

Avec le concours de M. le Percepteur et de la commission des Finances nous avons sérieusement travaillé à analyser et à établir le budget 1978. Il a été approuvé à l'unanimité.

Passant de 130 à 160 millions avec une augmentation de 18% des impôts locaux, il marque à la fois un souci d'économie pour préserver l'avenir, et le désir de répondre aux besoins les plus urgents. Beaucoup de nos concitoyens regrettent notre sous-équipement : les Clubs ont besoin de locaux les écoles d'installations sanitaires.... la distribution de l'eau est déficiente les pêcheurs n'ont pas de place où mettre leur matériel... les campeurs pas de camping..... nos cantoniers ont besoin d'un atelier et les jeunes ménages de lotissements communauxetc...

Mais tous les équipements se paient, tous les services, toutes les subventions accordées par la mairie se paient. A ce sujet je pense qu'il est nécessaire de dire que les Associations ne doivent intervenir qu'à titre d'appoint. 400.000 AF de subvention coûte 1% d'impôts supplémentaires.

PARIS dit-on ne s'est pas fait en un jour ! Grâce à un effort collectif je reste persuadé que LE CONQUET se fera aussi, progressivement à condition bien sûr que nous le voulions.

Projet de plan d'occupation des sols de la commune du CONQUET

Enquête publique ; Avis d'Enquête

Le public est prévenu qu'une enquête publique sera ouverte du mardi 21 février au mercredi 8 mars 1978 inclusivement, à la mairie du CONQUET, sur le projet susvisé en application d'un arrêté préfectoral du 1er Février 78 et conformément aux dispositions du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, deuxième partie, titre premier, chapitre premier, section 1.

Les intéressés pourront, pendant ce temps, prendre connaissance du dossier, à la mairie du CONQUET, tous les jours de 10 H à 12 H et de 14 H à 17 H (samedi, dimanche et jours fériés exceptés), consigner leurs observations sur les registres ouverts à cet effet, ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur.

Le commissaire-enquêteur recevra les observations sur ce projet, au même lieu, de 14 H à 17 H, les lundi 6, mardi 7 et mercredi 8 mars 1978. M. KEREBEL, demeurant à LAMPAUL-POUARZEL, rue de Porspaul, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

A l'issue de l'enquête une copie du rapport dans lequel le commissaire-enquêteur énonce ses conclusions sera déposée à la mairie du CONQUET ; à la Sous-préfecture de BREST et à la préfecture.

Les personnes concernées désirant prendre connaissance de ce rapport devront en exprimer la demande auprès de M. le préfet du Finistère.

Pour le Préfet
et par délégation
le Directeur départemental de l'Equipement.

ADHESION DE LA COMMUNE AU SYNDICAT DE KERMORVAN

Il ne se passe pas de semaine sans qu'on reçoive à la mairie de réclamations concernant la qualité de l'eau, ou d'avis de rupture de conduites !

Notre réseau actuel est en effet très vétuste, (il date de 1932) et les dimensions de ses artères ne répondent plus que très difficilement aux besoins de la consommation actuelle. Il est certain également que l'augmentation de pression qu'il a eu à subir du fait de son raccordement au Château d'eau de Kermorvan l'a sérieusement mis à l'épreuve, et souffrant d'artériosclérose, il risque à tout moment de dangereuses ruptures d'anévrisme. Un traitement urgent et radical s'impose donc : il faut remplacer les 3/4 des conduites existantes ; seules la conduite d'arrivée en ville et l'artère Rue Kennedy / Pointe Ste-Barbe datant de 1973 sont en parfait état.

Les travaux à réaliser ont été estimés à 165 Millions anciens. S'agissant de travaux de rénovation, aucune subvention n'est à espérer. Le financement de ces travaux ne peut donc être fait que par emprunt, entraînant pour les 20 ou 30 ans des annuités très lourdes, trop lourdes pour notre budget déjà sérieusement grevé.

Autre solution possible : l'adhésion au Syndicat des eaux de Kermorvan !

La commune a donc demandé à ce syndicat de lui faire connaître dans quelles conditions cette adhésion pouvait être acceptée. Nous vous livrons quelques éléments de réponse :

I-Vue d'ensemble sur le Syndicat de Kermorvan .

Le Syndicat de Kermorvan a été créé en 1963 par le consentement mutuel des communes de PLOUMOGUER, PLOUGONVELIN, PLOUARZEL et TREBABU et dans le but principal d'assurer l'alimentation en eau potable de ces 4 communes par tous les moyens adéquats notamment, en première étape, à partir des étangs constituant des réserves naturelles alimentées par le ruisseau de TREBABU.

A l'origine, les services du Génie rural des Eaux et des Forêts prévoyait des investissements d'un montant global de 1 milliard 400 millions d'AF. Les travaux ont débuté en 1966 et actuellement le Syndicat a réalisé pour

...../...
environ 1 milliard d'investissements de francs constants comprenant la majeure partie des ouvrages de production et un peu plus de la moitié des ouvrages de distribution permettant la desserte de 2000 abonnés environ.

II - Intégration de la Commune du CONQUET

Deux facteurs sont à considérer :

- la tarification
- la participation de la commune du CONQUET

1° - Tarification

La collectivité qui s'intègre à une autre devant nécessairement adopter la tarification en vigueur dans cette dernière, cette intégration se fera d'autant plus facilement que la disparité entre les deux tarifications sera moins grande.

La comparaison des deux tarifications montre que jusqu'à 250 M3 la tarification du CONQUET est légèrement inférieure à celle de Kermorvan, tandis qu'au delà la tarification du Syndicat de Kermorvan devient nettement plus avantageuse compte tenu de l'existence des abonnements agricole et industriel de 300 et 500 M3/an. Cette disposition sera donc intéressante pour les gros consommateurs du CONQUET tandis que les petits consommateurs subiront une légère augmentation.

2° - Participation de la commune du CONQUET

Lorsqu'une commune adhère à un Syndicat, il est d'usage de lui demander à titre de participation une somme équivalente à celle qu'elle aurait dû verser si elle avait fait partie du Syndicat dès l'origine. Le Syndicat de Kermorvan a imposé depuis le début des travaux en 1966 des participations communales calculées suivant un barème déterminé en fonction du centime, de la population sédentaire et estivale de chacune des communes.

Si LE CONQUET avait adhéré dès l'origine, ce barème aurait pu être le suivant :

PLOUMOGUER	: 11%
PLOUGONVELIN	: 38%
TREBABU	: 3%
PLOUARZEL	: 15%
LE CONQUET	: 33%

Les participations communales ayant été de 87 696 F de 1966 à 1974 et de 105 235 F de 1975 à 1977. La part du CONQUET représente donc à ce jour une somme globale de :

$$87\ 696 \times 33\ \% \times 9 = 260\ 457\ F$$

$$105\ 235 \times 33\ \% \times 3 = 104\ 183\ F$$

364 640 F ou 36 millions 5 anciens francs

Il importe de souligner qu'il s'agit de francs constants faisant donc abstraction de l'érosion monétaire. Si l'on admet que le remboursement de cette somme puisse se faire sur 5 ans cela fait 73 000 F par an ; en outre à partir de 1978 LE CONQUET devra comme les autres communes adhérentes payer sa participation au taux fixé.

En définitive la participation du CONQUET sera pour les 5 prochaines années et sous réserve du maintien des participations communales à leur niveau actuel :

- rattrapage : 73 000 F
- PARTICIPATION ANNUELLE / 45 000 F
- TOTAL : 118 000 F

En contre partie le syndicat de Kermorvan

- 1- prend en charge : - les annuités actuelles d'emprunts du Service des eaux du CONQUET soit 50 000 F
- la participation du CONQUET au Syndicat du Lar-Léon qui pour l'année 78 était 36 400 F
- Soit : 86 400 F

2- s'engage à faire exécuter dès 1978 une première tranche de travaux de rénovation du réseau d'eau dans l'agglomération du CONQUET.

CONCLUSION

L'étude faite montre que l'intégration de la commune du CONQUET au Syndicat des Eaux de Kermorvan aux conditions exposées peut se faire de façon satisfaisante pour les deux collectivités. Il appartient aux assemblées délibérantes de confirmer cet accord.

Le Conseil Municipal du CONQUET a débattu de ces conditions et à l'unanimité a donné son accord le 13 Février. Cet accord a été ratifié le 21 Février par les représentants des communes concernées lors de la séance du Comité du Syndicat.

CE QUI VA EN RESULTER :

1° - En adhérant au Syndicat, moyennant le versement en 5 ans de la somme de 350 000 NF et une participation annuelle de 45 000 NF nous sommes assurés d'avoir en 4 ans un réseau entièrement rénové et une eau de qualité certaine.

2° - Facturation

Vos compteurs d'eau ont été relevés en Décembre. Votre consommation de 1977 vous sera facturée en Avril prochain selon les mêmes tarifs que l'an dernier. Cependant à consommation égale votre facture sera inférieure de 160 F montant de l'abonnement - à celle de l'année dernière. L'abonnement en effet, étant facturé une année à l'avance, ne sera pas perçu.

3° - Travaux prévus en 1978

Les services de l'Equipement en accord avec le Syndicat et sur avis de la commission des travaux ont retenu pour 1978 le programme suivant :

- dans un premier temps ; raccordement sur la nouvelle canalisation de des abonnés bordant la bretelle rue Kennedy Pointe Ste-Barbe.
- A partir de la mi-Septembre : remplacement des vieilles canalisations rues A. de Mun - Th Botrel rue de Verdun et rue Clémenceau en direction de la pointe Ste-Barbe.

---:---:---:---:---:---:---:---:---:---

INFORMATION GENERALE :ELECTRIFICATION

Des baisses de tension sensibles sont constatées sur un certain nombre de Postes. Le Syndicat d'Electrification en accord avec la commission a prévu en 1978 le renforcement de deux d'entre eux : Le Port et Portez, desservant à lui seul 48 abonnés.

Le renforcement du Port à partir du transformateur de l'Eglise va nécessiter la pose d'un câble en souterrain sur une partie de la rue Poncelin.

Ces travaux, et ceux occasionnés par le renforcement du réseau d'eau vont nécessairement entraîner un certain bouleversement dans nos rues ; ils auront aussi pour effet de différer les travaux de réfection de voirie. Ils ont été programmés à des périodes où ils doivent occasionner le moins de gêne possible.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Vous avez pu le constater le ramassage des ordures ménagères ne se fait plus le jeudi. En raison du coût élevé et de l'augmentation du tarif horaire (de 128 à 155 F) nous avons estimé qu'en période hivernale un ramassage bi-hebdomadaire était suffisant. Cette mesure pouvant gêner quelques "gros clients", hôtels, collectivités, commerçants, un ramassage restreint par le camion de la commune a été organisé pour eux le jeudi. Les riverains du Streat Hir sont également desservis de la même manière le jeudi au lieu du mardi.

CONCESSION AU CIMETIERE

Les services de la mairie ont noté qu'un bon nombre de sépultures - notamment au cimetière neuf - ont été installés sans concessions officielles.

Nous demandons aux familles concernées de bien vouloir régulariser leur situation dès que possible.

A titre indicatif nous vous donnons les prix des concessions :

- perpétuelle : 300 F + 554 F de frais d'enregistrement
- cinquantenaire : 800 F
- trentenaire : 500 F
- 15 ans : 250 F

RAMASSAGE DE FERRAILLE

La benne du BIVOMA refusant les pièces métalliques, un ramassage de ferrailles sera effectué par le camion de la commune le second jeudi de chaque mois.

RECENSEMENT DES JEUNES GENS

Les jeunes gens nés entre le 1er Avril 1960 et le 30 Juin 1960 sont invités à passer en mairie au mois d'avril pour se faire recenser

ETAT CIVIL

Marriage :

Le 30 décembre 1977

Philippe Bernard FORNY, Charcutier, Kérinou LE CONQUET
et Martine Marie AUFRÈT, sans profession, 21, rue A. Guépratte LE CONQUET

DECES :

- Le 21 décembre 77 Yvonne PAROUCER Veuve ROUE 2 rue ST Christophe
- Le 23 " Louise MINGUY Veuve LE BOURTHE 5 rue Troadec
- Le 27 " Louis GORET 1 quai du Drellach
- Le 28 " Simon PRIOL Lochrist
- Le 30 " François QUELLEC 1 rue R. Schuman
- Le 21 Janvier 78 Francine L'HOBTLIS épouse le HERISSE 11 rue Dom Michel
- Le 9 Février Thérèse HAZE Veuve MORVAN rue Brizeux
- Le 11 " René QUEMENEUR Streat Hir .

COMITE DE JUMELAGE

Le jumelage de LLANDEILO et du CONQUET avance tout doucement. Pour l'instant les contacts ne se font que par lettres ou par téléphone. Mais, première manifestation, une chorale importante, forte de 35 chanteurs, tous de Llandeilo, chantera en l'église du Conquet le samedi 18 Mars à 21 Heures. Cette chorale, d'après les dires de Madame Glenwen Thomas responsable au pays de Galles de notre jumelage, a un très large répertoire. Elle chante en anglais et en gallois (est-il besoin de rappeler que le pays de Galles est le berceau d'origine de notre race bretonne, et la langue est très voisine de la langue bretonne).

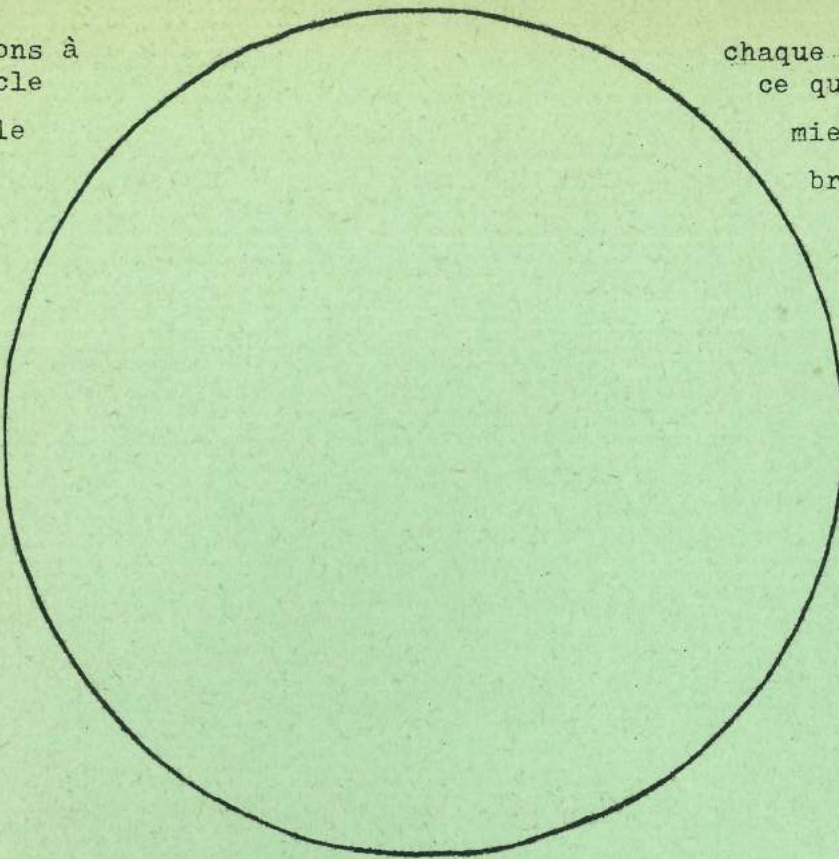
Une autre initiative, est, la recherche de correspondants anglais-français dans les écoles de nos deux villes. Une correspondance assidue entre les élèves préludera à un échange d'enfants pendant les vacances scolaires. Pour bien comprendre et parler une langue, rien ne vaut un séjour en Grand^e-Bretagne.

Une commission étudie actuellement la rédaction d'un petit livre illustré sur le CONQUET, nous tâcherons de la faire paraître avant l'été.

Ce qui suit intéresse les enfants des 3 écoles.

Un auto-collant va être confectionné, il aura 11 cm de diamètre.

Nous demandons à
dans ce cercle
illustrera le
d'une ville
ville
Le dessin
très
deux
maximum,
revient
de ces
impératifs.



chaque élève de dessiner
ce qui à son avis
mieux le jumelage
bretonne et d'une
galloise.
devra être
simple et de
couleurs au
le prix de
est fonction
deux

Le dessin sélectionné sera récompensé.

Nous envisageons aussi le voyage au pays de Galles de notre équipe de football. Elle jouerait contre le club de LLANGADOK, petite cité voisine de LLANDEILO ; cette dernière ayant seulement un club de rugby. Ce projet ne pourra bien sûr se réaliser qu'après la saison de foot, c'est à dire en fin avril ou en mai.

Des cartes de membres bienfaiteurs de notre association sont en vente au prix modique de 10 francs. Il est possible de s'en procurer près des membres du comité.

M. LE BRS, Président

---:---:---:---:---:---:---:---:---:---:---

AU TEMPS DE NOS VIEUX SAINTS

Comme chacun le sait, le destin de notre presqu'île armoricaine se forgea voici une bonne quinzaine de siècles, lorsque commencèrent à affluer dans les estuaires et les criques du littoral des barques chargées à ras bord d'immigrants d'outre-Manche. Cousins des anciens habitants, mais vraisemblablement mieux organisés, les Bretons donnèrent à notre pays de nouvelles structures, sur la base du "Plou", et le nom de leur île d'origine, la Bretagne.

Peu de souvenirs de ce passé ont résisté à l'usure du temps. Mais, si la mémoire populaire n'a retenu les noms que de quelques chefs comme le roi Gradlon -et encore son démon de fille y fut-il pour quelque chose-, elle a gardé le culte d'un nombre de saints à remplir toutes les feuilles d'un calendrier. Il faut croire que ces personnages, défricheurs, bâtisseurs, voyageurs, ont joué un grand rôle dans l'édification du pays comme dans le scellement de son unité morale. Même s'ils fuyaient le monde et ses honneurs, le peuple ne tardait pas à les retrouver dans leur solitude et à faire de leur cellule un sanctuaire.

Nos premiers saints nationaux vinrent donc de Bretagne insulaire ou de l'Irlande voisine. Dans leur quête de lieux d'implantation ils eurent tôt fait d'atteindre la pointe de notre péninsule et de faire connaissance avec les abords du sol conquétois.

A tout seigneur, tout honneur : voici Pol, né vers 492 au Pays de Galles où il est l'élève d'Ildut. Le fameux roi Mark ayant voulu faire de lui un évêque, il fuit en Armorique et aborde à Ouessant où il fait souche de son premier Lampaul. Puis il débarque à Melon. Après une seconde fondation à Lampaul-Ploudalmézeau, il revient sur ses pas, franchit l'aber qu'il dédie à son maître Ildut et se fixe pour un temps à Lampaul-Plouarzel. Solide marcheur, voyons-le arpenter les plous naissants, Plouarzel, Ploumoguer et Plougonvelin dont le domaine allait jusqu'au ria du CONQUET ; ou bien longer la côte et aller méditer sur l'infini à la pointe où, plus tard, il devait susciter la construction d'une abbaye.

Qu'était alors cette côte qui s'offrait à ses regards? Subsistait-il quelque chose, après les ravages des pirates saxons, du Portus Staliocanus où avaient fait jadis escale les bateaux grecs et phéniciens? C'est à ce Porsliogan qu'avait abordé un peu plus tôt l'Irlandais Ronan dont les parents avaient connu le grand Patrick. Ronan alla ensuite bâtir son ermitage dans les terres, à Lokournan des marais, On sait que par la suite il préféra à ces marais les forêts de Cornouaille. Quant à Pol, il nous abandonna aussi, mais pour se diriger vers l'île de Batz. La Providence en fit le premier évêque du Léon, par un retour de cette crosse qu'il avait méprisée dans sa jeunesse. En compensation, un gros poisson lui apporta la clochette Hirglaz que le roi Mark lui avait refusé d'emporter sur le continent : elle orne toujours sa cathédrale.

Le fondateur d'un autre de nos sept évêchés, Tugdual, nous fit également l'honneur d'aborder chez nous : très précisément à Porspabu dans la presque île de Kermorvan. Il découvrit le charme du vallon de Trébabu et le comte de Léon en fit don à perpétuité pour y bâtir un monastère. De là il circula beaucoup et Saint-Pabu garde aussi son souvenir. Mais un jour un sien cousin, seigneur de Domnonée, l'attira dans la bourgade de Tréguier où le peuple en fit son premier évêque.

Pourquoi cet étrange surnom de Pabu? Une tradition, où l'imagination trégorroise a peut-être joué un rôle, veut que Tugdual soit allé pour affaires à Rome et y ait séjourné longtemps. Qu'est-ce qui pouvait le retenir ainsi loin de ses ouailles? Rien moins que d'avoir été élu évêque de Rome, c'est à dire pape, par la population. On précise même, mais sans preuves contraignantes, que ce fut sous le nom de Léon V. Tenaillé comme tout breton par le mal du pays, il revint finir ses jours à Tréguier.

D'autres saints d'outremer eurent à coup sûr l'occasion de faire au moins une escale technique dans notre "conque" ou dans nos criques : tel Ténénan, avant qu'il n'aboutît quelque part sur l'Elorn et n'établît son territoire de la Forest à Landerneau et à Plabennec. Mais il y en eut aussi qui n'eurent pas à débarquer parce que leurs parents étaient déjà sur le continent lors de leur naissance. Ainsi le moine et barde itinérant Hervé : sa mère Rivanone, de Landouzen, avait demandé à Dieu qu'il échappe à jamais aux trompeuses lumières du monde ; mais c'est à cet aveugle-né que la pitié populaire attribua le doux Cantique du Paradis. Sa logette de pierres, haut lieu oublié du clergé de notre passé chrétien, subsiste encore dans un boqueteau de Tréouergat.

Et nous terminons cet aperçu incomplet par Tanguy, né Gurguy, fils d'un seigneur de Trémazan. Ayant malencontreusement décapité sa soeur Haude et s'en étant racheté par une dure pénitence, il se présenta à Pol de Léon qui fit de ce "chien mâle" un "chien ardent". Puis Pol lui donna mission d'aller avec quelques moines du Relecq fonder cette abbaye de Fin-de-Terre dont lui même avait jadis rêvé. Là devait s'élever, face à notre pointe du Renard, le plus noble monument d'art religieux du Bas Léon, dont les ruines majestueuses nous émeuvent encore en dépit des dégradations commises par les administrations qui se sont approprié ce site.

DICTIONNAIRE HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE DE LA PROVINCE DE BRETAGNE

dédié à la nation bretonne par OGEE, ingénieur-géographe

de cette province (1843)

(2e édition, tome I, pages 471-472)

LE CONQUET - LOCHRIST (Lochrist); petite ville au bord de la mer et trêve de la paroisse de Plougonvelân . (...) C'est un port très ancien. L'histoire rapporte qu'en 875 (878) les Normands entrèrent dans ce port et débarquèrent quelques troupes, qui pillèrent les environs. L'an 1207, les partisans de Jean-sans-terre, roi d'Angleterre, bâtirent un fort château auprès du CONQUET, et s'emparèrent de cette ville et de son port, dont ils se firent une place d'armes et de rendez-vous des troupes qui leur venaient d'Angleterre. En 1218, Pierre de Dreux chasse les Anglais du CONQUET, et fait raser les château et fortteressequ'ils avaient construits. L'an 1279, le duc de Bretagne Jean 1er afferma les sécheries du CONQUET, de St-MAHE et autres, à quelques marchands de bayonne, qui, en 1289, se joignirent aux Anglais, à l'aide desquels ils brûlèrent LE CONQUET, pillèrent et ravagèrent tous les environs. Ces marchands se révoltèrent pour se venger des mauvais traitements qu'ils essayaient de la part des habitants de la ville. En 1295, une flotte anglaise de 360 voiles, commandée par les comtes de Lancastre et de Lincoln, mouilla à la vue du CONQUET. Les habitants furent d'abord si effrayés qu'ils prirent la fuite ; mais, regrettant leurs meubles, ils revinrent les chercher. Les Anglais, qui s'en aperçurent, firent aussitôt une descente, pillèrent l'endroit et brûlèrent les maisons avec toutes les barques et petits vaisseaux qui se trouvèrent dans le port. L'an 1341, l'armée du roi Philippe de Valois assiégea le CONQUET, qui se rendit après quelques jours de siège. La garnison du château fit plus de résistance ; mais elle fut forcée et passée au fil de l'épée. Au commencement de l'an 1342, la comtesse de Montfort envoya Gautier de Mauni avec un corps de troupes pour renforcer la garnison du CONQUET. Ce capitaine apprit en chemin que la place était prise et que la garnison avait été passée au fil de l'épée. Il forma sur-le-champ le projet de la reprendre, et réussit ; il fit à la garnison le même traitement dont elle avait usé envers elle qui y était ci-devant, car il l'a fit tailler en pièces, à l'exception de dix prisonniers, qu'il conserva. Après cette cruelle expédition, il fit démolir et renverser toutes les fortifications de la ville, et retourna rendre compte de sa commission à la comtesse de Montfort. En 1374, le duc de Bretagne Jean IV assiégea et prit la ville du CONQUET, et passatoute la garnison au fil de l'épée. Le 29 Juillet 1558, une armée navale d'Anglais et de Flamands fit une descente au CONQUET, pillà cette ville et la brûla, avec trente sept bâtiments garnis d'artillerie et de munitions, qui étaient dans le port prêts à faire voile. L'ennemi s'empara de l'artillerie, qui était composée de trois cents pièces de fer et de fonte, tant canonsarquebuses et autres armes alors en usage. De quatre cent cinquante maisons dont la ville était composée, huit seulement échappèrent à la violence des flammes. La perte occasionnée par cette descente fut évaluée à la somme de 200 000 Livres, monnaie du temps.

Le territoire du CONQUET renferme plusieurs maisons nobles : celle de Kerjean appartenant, en 1390, à Tanguy Wolf, seigneur de Kerjean. Ce pays est fertile, et les habitants font un riche commerce par la mer.

(Dans les notes de la 2e édition, qui seraient également à reproduire, on trouve aussi ceci :

" LE CONQUET fut autrefois une ville assez commerçante, et qui, ainsi que dit notre auteur, fut plusieurs fois ravagée par les Anglais, mais notamment en 1597. La ville est bâtie sur le penchant d'une colline escarpée, et ses rues tortueuses présentent à l'oeil un ensemble pittoresque de toits superposés comme les degrés d'un vaste escalier. Une rue principale descend au quai, ou pour mieux dire à la mer. Le port (...) peut contenir des navires de 100 tonneaux au plus. Ce n'est pas un excellent mouillage;"